

Habitants et usagers : conseil de quartier "aéroport"

Il a été proposé d'associer à la réflexion de reconversion du bâtiment des Goulevents les habitants du Quartier Aéroport à travers une émanation d'un groupe de volontaires. Cette première rencontre avait pour objectif d'ouvrir l'échelle de réflexion à l'ensemble du quartier pour questionner plus largement les enjeux du site des Goulevents proprement dit. L'équipe d'AMO souhaitait appréhender le regard que posent ces habitants sur leur environnement au travers d'une promenade dans le quartier et sur les besoins pressentis en matière de services et d'équipements dans ce périmètre.

L'intégration du projet de reconversion du bâtiment des Goulevents dans le quartier

Nombreux sont ceux qui ont évoqué la nécessité d'intervenir sur l'espace public environnant pour accompagner la mutation de cette parcelle enclavée. Il est apparu qu'un tel projet devait être considéré à plus large échelle afin de l'intégrer dans une **réflexion de quartier**, en termes d'aménagement et de fonctionnement urbains.

A ce titre, les mutations à venir dans ce quartier sont autant de paramètres à considérer dès à présent :

- Le dynamisme apporté par le réaménagement de la rue Marcel Haegelen et les commerces qui jalonnent cet axe historique,
- La réalisation d'un nouveau quartier, ZAC des Breuzes, qui générera un nouveau dynamisme et certainement des besoins complémentaires à prendre en compte (scolaire, petite enfance, corps médical etc.). A ce titre, il a été acté qu'un travail plus fin avec les services de la ville et les interlocuteurs institutionnels concernés doit être mené pour définir les besoins du quartier.

Quant à la parcelle proprement dite, des pistes de désenclavement ont été évoquées. Au vu de la topographie du site, **l'ouverture vers le nord** semble préférable d'autant que le chemin des Goulevents est un axe très étroit à vocation de desserte. La route de la Chapelle au nord, sur laquelle il est envisagé de se raccrocher, est un axe structurant, jugé mieux à même à répondre à l'ouverture de la parcelle sur le quartier. Notons que cette proposition pose la question du devenir de la parcelle de l'hôpital au nord qui jouxte les Goulevents.

Enfin, les habitants ont soulevé la dangerosité du carrefour devant l'entrée actuelle de la parcelle des Goulevents, par le manque de visibilité et les aménagements défectueux.

Les programmes complémentaires

Le cabinet médical

Le premier besoin identifié, et qui fait consensus, est le cabinet médical.

Aujourd'hui, seul un médecin généraliste est installé sur l'avenue Marcel Haegelen, offre jugée insuffisante. D'autant que ce généraliste est proche de la retraite. L'activité dentaire est également sous représentée.

Il a donc été évoqué de créer un cabinet médical pouvant réunir un médecin généraliste, un dentiste complété d'un podologue et d'une infirmière par exemple. L'objectif serait de regrouper ces professionnels pour plus de lisibilité sur le territoire et de commodité aux usagers.

Un équipement petite enfance

Au vu des nouvelles constructions de la ZAC des Breuzes à l'ouest du site des Goulevents et du renouvellement du parc de logement observé par les habitants, la construction d'un équipement petite enfance semble opportune. Certains ont mis en avant la nécessité d'anticiper la venue de nouveaux habitants pouvant générer l'évolution des besoins sur le quartier à long terme.

La conciergerie – le concierge

L'un des participants a évoqué l'utilité de pouvoir bénéficier de services aux locataires, d'une entité qui puisse prendre en charge la gestion du site. Deux solutions ont été évoquées : le concierge et la conciergerie. Le premier est une personne physique présente dans les lieux alors que la conciergerie propose des services équivalents mais à distance. Elle s'apparente aux services qui peuvent être proposés aux entreprises tels que la laverie, des commandes alimentaires collectives et livraisons etc. Le concierge a l'avantage d'être un animateur et coordonnateur de site ; il facilite également la gestion des lieux communs.

La question des cycles

Au vu de la création des pistes cyclables sur la rue Marcel Haegelen et de la proximité de la coulée verte, il a également été question de la place du vélo sur le quartier. Sachant qu'il existe aujourd'hui un parc de vélos mis à disposition des habitants mais centralisé à la mairie, a été évoquée la possibilité de créer un point de prêt complémentaire sur les Goulevents.

Les locaux associatifs

Les habitants font état du manque d'un point de rencontre informel sur le quartier. Il existait autrefois une salle pour tous qui a fermé et le quartier ne dispose pas d'une mairie annexe. Pour autant, une salle des fêtes existe à côté de l'autoroute, mais elle est très excentrée et à destination des familles (fêtes etc...) en priorité.

Un point de vie réunissant des services tels que la CAF, des assistantes sociales etc. pourrait créer du passage sur cette parcelle et inciter les habitants du quartier à y venir.

Cet espace pourrait être associé à une salle d'activités diverses (cartes, danses, repas de quartier etc.) à destination des associations.

Suite au renouvellement des membres du conseil de quartier en janvier 2012, le groupe de travail « mise en valeur du quartier Aéroport » souhaite appréhender précisément les composantes de son territoire et mène dans ce cadre un état des lieux des besoins des associations. L'équipe AMO entrera en contact avec les deux personnes en charge de ce volet : Sophie VANNIEUWENHUYSE et Michel BOCARD.

Le parc

Les habitants du quartier partagent avec l'équipe AMO le constat du manque d'espaces verts de proximité sur le quartier ; bien que quelques espaces de jeux pour très jeunes enfants soient cependant aménagés à proximité des écoles. En outre, la majorité des personnes n'avaient pas connaissance de l'existence du parc des résidences de Bellevue, pourtant ouvert au public.

A été suggéré l'aménagement d'un espace de jeux à destination des 6-12 en particulier.

Autres

Ont également été évoqués :

- Une épicerie,
- Un dépôt de pain,
- Un système de portage.